

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. PROJET DE COLLECTION			
<p>A1.1 ANALYSE GLOBALE DU PROJET DE COLLECTION</p> <p>a) Les modélistes indépendant/es analysent le marché et observent les tendances pour créer une collection ou créer des modèles singuliers pour une clientèle particulière.</p> <p>b) Les modélistes salarié/es sont supervisé/es par le/la Directeur/trice Artistique (DA) de la marque en coordination avec les équipes impliquées dans la conception de la collection.</p> <p>- Analyse du projet de conception d'une collection de vêtements à l'appui du cahier des charges client,</p>	<p>C1. Analyser les attentes du/de la DA pour la conception d'une commande client, en respectant les besoins et problématiques de la marque en termes de style, de technique et d'ergonomie fonctionnelle ainsi que les budgets établis, tout en se conformant à la charte éthique et aux valeurs écoresponsables de l'entreprise, par une étude globale du projet de collection (collections passées, lookbooks, défilés) afin d'établir une synthèse de définition des vêtements à réaliser.</p>	<p>Étude de cas :</p> <p>A partir du cahier des charges d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e restitue l'analyse du projet de collection par un brief créatif visant à présenter un avant-projet de collection au client.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Production n° 1 : Document rédigé à l'issue du brief créatif de l'analyse du projet de collection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes du cahier des charges client sont intégralement identifiées et prises en compte pour la mise en œuvre du projet. - Les ressources documentaires sélectionnées sont fiables. - La présentation des inspirations d'ordre ergonomique et technique s'appuie sur des éléments factuels. - L'analyse comparative des produits de la concurrence est à même de démontrer les moyens de différencier les produits de la marque. - L'analyse de faisabilité du projet fait ressortir les contraintes techniques, ergonomiques et budgétaires de manière à rester fidèle à l'identité du créateur.

<ul style="list-style-type: none"> - appropriation de l'ADN de la marque (origine, historique, culture, codes, style), - inspection des collections passées, lookbooks, défilés, - recherches de sources d'inspiration, technique et ergonomique fonctionnelle, - réalisation de comparatifs qualité avec les modèles de la concurrence, - définition du nombre de vêtements à réaliser par catégories de produits, - proposition de moyens et matériaux technologiques innovants, - gestion raisonnée des moyens humains et respect des budgets, - définition de la charte éthique à l'échelle de l'entreprise, - structuration d'un document technique prenant en compte le style à partir d'informations recueillies lors du brief créatif organisé par le/la DA. 		<p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques concernant les outillages sont identifiées de sorte à permettre la viabilité du projet. - La charte éthique de la marque est prise en compte. - La synthèse présentée est claire, exacte et structurée. - Des préconisations et des propositions d'actions sont élaborées.
<p>A1.2 PLANIFICATION DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE COLLECTION Ces activités sont menées par le/la modéliste en collaborant avec les</p>	<p>C2. Etablir un rétro-planning en planifiant toutes les étapes de développement et de conception des modèles de la collection, les</p>	<p><u>Étude de cas :</u> A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le planning est à la fois réalisable et compatible avec les délais impartis dans le cahier des charges client.

<p>équipes impliquées dans la conception de la collection.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un rétro-planning pour répertorier et programmer les étapes du projet de collection : - prévision des rendez-vous pour les achats et/ ou la sélection des matières premières, - évaluation du temps nécessaire à la mise en œuvre des activités de conception du produit, - définition du calendrier des essayages, des mises au point, des actions correctives et de contrôle des procédures qualité, des premiers modèles jusqu'aux prototypes finaux, - réalisation des documents techniques destinés aux acteurs impliqués dans le développement de la collection, - prise en compte de la participation aux opérations de pré-industrialisation et d'industrialisation incluant les déplacements en usine si nécessaire, - organisation du contrôle qualité des matières premières et des produits finis. 	<p>responsabilités respectives des activités de prototypage (essayages, actions correctives et contrôle des procédures qualité), en réservant le temps requis pour les dossiers techniques et les multiples étapes d'ajustement et de mise au net, en programmant les présentations, le suivi des phases de production et les éventuels déplacements en usine en tenant compte des périodes de congés ou de baisse d'activité des différentes régions du monde intervenant dans le process de sourcing matières et outillage, ainsi que les dates-butoir où les éléments concourant à la mise en œuvre de la conception des modèles devront être communiqués, en vue de maintenir les délais définis dans le cahier des charges client.</p>	<p>candidate/e présente au Jury un dossier de planification de gestion du projet de collection.</p> <p>Production n° 2 : Dossier contenant un document graphique au choix (Diagramme de Gantt et/ou Diagramme de PERT, carte heuristique, etc).</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La progression du rétro-planning répond à une logique dans l'ordre séquentiel des tâches. - Les estimations du temps nécessaire à la réalisation de chaque tâche, principale et secondaire, s'appuient sur des éléments objectifs et factuels et sont organisées dans un tableau défini par tâche et par durée. - Les achats sont définis de sorte à anticiper le calendrier de développement et de conception de la collection. - Le temps de réalisation des modèles est en phase avec les modalités de conception prévues. - Le calendrier des essayages inclut les mises au point, les actions correctives et les procédures qualités. - Le temps imparti pour la réalisation de chaque prototype est calculé en se conformant aux différentes typologies. - L'évaluation du temps passé pour la réalisation des dossiers techniques prend en compte les opérations de post-production et production. - Les délais incompressibles des sous-traitants sont pris en compte pour les
---	---	--	---

			rendez-vous et les déplacements en usine.
2. CONCEPTION DES MODELES DE LA COLLECTION			
<p>A2.1 ANALYSE DES MODELES DE LA COLLECTION</p> <p>a) Les modélistes indépendant/es analysent les modèles en toute autonomie pour une clientèle particulière.</p> <p>b) Les modélistes salarié/es sont supervisé/es par le/la DA et/ou collaborent avec le/la styliste.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse détaillée modèle par modèle des spécificités techniques et ergonomiques fonctionnelles des catégories de produits, - recueil des points forts et des points faibles des collections passées, - suggestions de solutions innovantes et originales pour l'amélioration esthétique et stylistique, - mise en application des codes de l'entreprise pour le développement durable et le respect de l'environnement, - évaluation des priorités et des axes de développement pour la mise en œuvre du processus de réalisation des modèles, par moulage ou par CAO, en 	<p>C3. Analyser modèle par modèle les informations communiquées dans le cahier des charges du réceptionnaire de la commande (DA), complétées par le brief créatif et par une incursion dans les collections passées (technique et ergonomie fonctionnelle), en déterminant les priorités et axes de développement des méthodes de travail à mettre en œuvre (CAO ou manuel), en mettant en application la charte RSE à l'échelle de l'entreprise, dans le respect des budgets établis, en vue de rédiger un document d'aide synthétisant l'ensemble des données afin de faciliter la phase de conception des modèles de la collection.</p>	<p>A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e procède à une analyse des modèles de la collection.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Production n° 3 : Document de synthèse portant sur l'analyse des modèles d'une collection.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u></p> <p>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments d'ordre stylistique sont recueillis, - Les impératifs techniques, ergonomiques fonctionnels sont repérés et répondent à la problématique définie dans le cahier des charges client. - Les codes de l'entreprise en matière de développement durable et en termes de budget sont pris en compte par le choix d'outillages et d'usines favorisant le respect de l'environnement. - Les méthodes de conception sont analysées en fonction des différentes catégories de produits, elles sont adaptées à la complexité technique, ergonomique et fonctionnelle des vêtements et répondent aux choix établis. - La synthèse produite est claire et précise et sert d'appui pour la mise en œuvre des phases ultérieures. - La présentation orale du candidat démontre la capacité à argumenter

<p>fonction des problématiques techniques, ergonomiques et fonctionnelles,</p> <ul style="list-style-type: none"> - respect des budgets établis, - rédaction d'un document d'aide à la mise en œuvre de la conception des modèles de la collection. 			<p>devant une équipe et à réaliser une analyse produit.</p>
<p>A2.2 SELECTION ET CONFORMITE DES MATERIAUX</p> <p>a) Les modélistes indépendant/es sélectionnent et achètent les matières premières auprès de potentiels nouveaux partenaires afin d'obtenir le meilleur rapport entre qualité, prix et délais de production.</p> <p>b) Les modélistes salarié/es collaborent ou participent en partie à ces activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des besoins en termes de coût, de délais et de qualité auprès de futurs fournisseurs, - prise de rendez-vous avec les fournisseurs, pour la sélection (sourcing) et les commandes des matières premières, - constitution de l'échantillonnage matières des gammes par catégorie de produits, 	<p>C4. Sélectionner les matières premières auprès des fournisseurs adéquats afin de constituer l'échantillonnage matières des différentes gammes par catégorie de produits, dans un souci de qualité et d'ergonomie centré sur les besoins des utilisateurs, conformément aux projections établies dans le cahier des charges, en vue de maintenir une cohérence dans la composition des différentes gammes matières définies par thèmes et sous-thèmes dans le moodboard d'inspiration de la collection.</p>	<p>Etude de cas :</p> <p>A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise un document de présentation de la gamme des échantillons matières de la collection déclinée par thèmes et par catégories de produits.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Productions n°4 : Document numérisé et gamme d'échantillons matières présentée sur logiciel 3D avec mise en scène de tissus sur mannequin.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u></p> <p>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des fournisseurs prend en compte le niveau de grade qualité indiqué dans le cahier des charges de la marque. - Les matériaux préconisés pour la réalisation des prototypes répondent aux critères qualité définis dans le cahier des charges (origine, ergonomie fonctionnelle : nature des fils, souplesse, tissu respirant, confort et bien-être, extensibilité, poids). - Le grade qualité des matériaux sélectionnés prend en compte les contingences environnementales et matérielles. - L'organisation de l'échantillonnage des matières premières présenté est conforme aux propositions définies dans le plan de collection. - La définition matières est argumentée, structurée, compréhensible.

<ul style="list-style-type: none"> - vérification de l'ergonomie associée aux matières et coloris, volumes, aplombs, poids des tissus sur le logiciel 3D, - validation de la conformité des matériaux employés marquant l'engagement envers les valeurs et la charte RSE, - présentation sur logiciel 3D, - production d'un document récapitulatif à partir des notes établies tout au long des activités de sélection et de contrôle de conformité des matériaux. 		<p>et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	
<p>A2.3 TESTS DE CONFECTION MATIERES</p> <p>a) Les modélistes indépendant/es effectuent ces activités dans leur atelier pour une création unique ou bien avec le sous-traitant s'il s'agit de plusieurs pièces.</p> <p>b) Les modélistes salarié/es collaborent ou participent à ces activités avec le/la Chef produit ou le sous-traitant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des tests de confection matières, conformément aux indicateurs qualité définis dans le cahier des charges, dans le respect de l'éthique RSE et du Développement durable, 	<p>C5. Effectuer, en collaboration avec le/la responsable de production, des tests de confection matières conformément aux indicateurs qualité définis dans le cahier des charges, en respectant la charte RSE ainsi que les principes du Développement durable, en évaluant les risques, en proposant des solutions et des innovations techniques afin d'atteindre le résultat opérationnel attendu en termes d'employabilité des matières premières de la collection, l'ensemble des évolutions techniques étant synthétisé dans un</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u></p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente dans un document numérique (PDF ou Powerpoint et/ou vidéo) les processus des tests et essais effectués.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Production n° 5 : Powerpoint et/ou vidéo de présentation des tests matières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des risques est démontrée sur la vidéo réalisée sur le(s) lieu(x) de tests, au travers d'épreuves de résistance des coloris, des fils, des transferts, des broderies, des sérigraphies, des diverses accessoires et des éléments de décoration constitutifs des modèles. - Les tests effectués dénotent un attachement aux valeurs du Développement durable et du commerce équitable.

<ul style="list-style-type: none">- recherche, élaboration et proposition de solutions pratiques,- suivi des évolutions et innovations techniques,- évaluation des risques par des épreuves de résistance des coloris, des fils, des transferts, des broderies, des sérigraphies, des accessoirisations diverses et des éléments de décoration constitutifs des modèles,- suivi étape par étape des actions d'essais de finitions, d'embellissement, de lavage et de délavage,- formalisation des résultats attendus pour l'employabilité des matières premières par la rédaction d'un document récapitulatif à partir des notes établies tout au long des activités,- démonstration par projection-vidéo des activités de tests matières réalisés chez/par les sous-traitants désignés.	<p>support numérique à l'intention des équipes.</p>	<p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	
---	---	---	--

3. PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DES VETEMENTS D'UNE COLLECTION

Cette phase de développement de la collection concerne la réalisation de nouveaux modèles d'une saison prochaine visant les activités prépondérantes de conception tournées vers le digital.

A3.1 GESTION DES MODELES

Généralement, les PME et Centrales d'Achat gagnent du temps sur la phase de conception des collections en retravaillant les modèles des collections passées grâce à un logiciel de CAO ; tous les modèles, une fois archivés, représentent une base précieuse (patronages) pour les modélistes expert/es en informatique. Les modélistes indépendant/es effectuent ces activités la plupart du temps manuellement. Quels que soient les procédés, manuels ou par informatique, les présentations sont effectuées sur buste ou sur un mannequin cabine et sont de plus en plus souvent visualisées sur logiciel 3D dans les grandes structures.

- Numérisation, et organisation des modèles à réaliser par catégories de produit,
- élaboration des modèles définis dans le plan de collection, conformément

C6. Elaborer les modèles des collections par informatique CAO ou par moulage en s'appuyant sur les dessins techniques, en modifiant les modèles des collections passées de sorte à assurer leur conformité avec les impératifs stylistiques, techniques et ergonomiques, en concevant les gabarits et les éléments complémentaires aux modèles, en évaluant et ajustant les rendus afin que le tout corresponde au grade qualité du secteur ciblé en vue de les faire valider par le/la DA avant de procéder aux opérations ultérieures de patronage.

Etude de cas :

A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidat/e présente un modèle épinglé ou cousu sur toile démontrant le respect des contraintes techniques.

Présentation devant le Jury

Production n° 6 : Le modèle réalisé par informatique CAO et coupé sur toile.

Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :

Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.

- Les modèles de la collection numérisés et ordonnés par ordre de réalisation sont conformes aux thèmes établis sur le plan de collection.
- Le modèle en toile présenté sur buste ou mannequin cabine respecte les lignes, les volumes, les proportions, l'ergonomie fonctionnelle et esthétique préconisés par le/la styliste.
- Les détails stylistiques, les valeurs et longueurs des pinces, des découpes, des plis/ fronces et l'accessoirisation sont réalisés avec propreté et respectent les normes et emplacements indiqués sur le dessin technique.
- Les propositions techniques sont réalistes, esthétiques et respectent les codes définis dans le brief créatif d'analyse du projet de collection d'une marque de Luxe.
- L'accessoirisation est positionnée conformément aux emplacements indiqués sur les dessins techniques.

<p>au grade qualité exprimé dans le cahier des charges client,</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation ergonomique fonctionnelle, technique et esthétique, - marquage des emplacements de l'accessoirisation, tout élément constitutif des vêtements, pour la mise en forme ultérieure du patronnage destiné au coupeur, - modifications des mesures, volumes, ergonomie et déplacements des détails des pièces d'études si besoin, - finalisation des modèles par la réalisation des parementures, doublures et accessoirisation aux emplacements prédéfinis dans le dessin technique actualisé, - évaluation de la conformité des premiers modèles réalisés et coupés sur toile pour leur présentation au/à la DA, par modélisation 3D ou sur mannequin pour effectuer les dernières mises au point. 			<ul style="list-style-type: none"> - Les informations et préconisations pour les opérations ultérieures de patronnage par CAO sont précisées et complètent le dessin technique. - Les modèles coupés sur toile respectent les lignes, les volumes, les proportions, l'ergonomie fonctionnelle et esthétique préconisés.
<p>A3.2. ELABORATION DES PATRONS DE BASE</p> <p>Les modélistes indépendant/es opèrent manuellement, alors que la majorité des entreprises sont dotées de logiciels spécifiques pour ces activités (CAO).</p>	<p>C7. Concevoir les patrons par informatique (CAO), à partir des modèles validés en intégrant les pièces internes et les gabarits de tous les composants externes constituant chaque modèle, de manière à inclure les corrections et les modifications générées lors des</p>	<p>Etude de cas :</p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente un patron d'un modèle de la collection démontrant le respect des impératifs techniques exigés pour</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le référencement du patron est visible. - Le patron présenté en taille standard remplit les conditions de grade qualité exigées pour les opérations de prototypage.

<p>Les patrons servent de base aux étapes ultérieures d'industrialisation de la collection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en plan de certains modèles à partir des toiles, - réglage des patrons digitalisés et dernières mises au point pour la réalisation des étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - élaboration des parementures, doublures, entoilages et renforts, ainsi que de tous les gabarits, indispensables aux étapes de coupe ; - pointage des emplacements de l'accessoirisation, ainsi que de tous les composants des vêtements ; - réglage des lignes d'assemblage en préparation des phases de montage ; - vérification des indications portées sur les patrons à l'intention du sous-traitant pour les phases de coupe au laser. - référencement et classement numériques de chaque pièce du patron, destinés à l'usine. 	<p>précédentes mises au point, en effectuant les réglages et les valeurs de couture pour faciliter les assemblages, en les organisant par références en prévision des actions de prototypage avant et après les séances d'essayages, afin de communiquer ces patrons aux sous-traitants chargés de la mise en production après les phases d'industrialisation (gradation des taille, coupe et montage).</p>	<p>les opérations de prototypage et de production optimale.</p> <p>Présentation devant le Jury Production n° 7 : 1 patron de base d'un des modèles de la collection digitalisé et numérisé.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations techniques et complémentaires sont rédigées et/ou indiquées. - Les réglages et couturages respectent les critères techniques imposés par l'usine. - Les crans d'assemblage des manches, parementures, col, doublures sont précisés et respectent les écarts. - Les repères des divers emplacements des pièces internes et externes sont représentés. - L'accessoirisation est positionnée aux emplacements indiqués.
<p>A3.3 MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS DE PROTOTYPAGE Le nombre d'essayages est limité en fonction de l'envergure et de la notoriété de la marque. Le mode</p>	<p>C8. Collaborer avec les acteurs impliqués (DA, stylistes, techniciens) pour procéder aux mises au points et corrections des défauts du produit porté par le mannequin</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du mannequin est approprié au vu de ses mensurations. - Les modifications s'appuient sur les corrections surlignées sur le dessin technique finalisé.

<p>d'exécution lié à ces activités reste le même (mannequin, mises au point, corrections, montage).</p> <ul style="list-style-type: none">- Sélection des mannequins aux mesures standard en adéquation avec les critères stylistiques et l'identité visuelle de la marque, ou à des mesures spécifiques (Luxe),- organisation des actions correctives suivies des modifications avec les équipes techniques du projet,- mise en application des consignes précisées par les équipes créatives impliquées dans le processus d'essayages,- optimisation du nombre d'essayages selon les préconisations édictées dans le cahier des charges conformément au budget établi,- élaboration des finitions et ajustements des prototypes finaux pour appréciation et validation par le/la DA avant la mise en production des premières séries,- rédaction de commentaires et préconisations résultant des essayages,- actualisation des documents techniques suite aux actions correctives.	<p>virtuel en modélisation 3D ou sur mannequin aux normes standard ou mesures spécifiques, en procédant aux diverses phases d'essayages en tenant compte des impératifs qualité, des contraintes de temps et de coûts en conformité avec le cahier des charges, en vue de l'industrialisation des prototypes, dans le respect de pratiques équitables pour les individus et pour l'environnement.</p>	<p>présente le prototype sur le tissu original moyenne gamme ou Luxe porté par le mannequin.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Production n° 8 : 1 prototype sur tissu.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u></p> <p>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none">- La gamme de montage fait apparaître de façon lisible les ajustements et modifications.- L'ergonomie fonctionnelle et les volumes à l'appui du dessin technique sont correctement évalués.- L'ensemble des longueurs, largeurs et finitions respecte les normes indiquées sur le dessin technique.- Les mesures des pinces et découpes sont évaluées et réparties avec justesse.- Les embus des manches et du col sont bien répartis eu égard à la nature du tissu du modèle de présentation.- La mise en scène de la présentation est dynamique.
--	---	--	---

4. PRE-INDUSTRIALISATION ET INDUSTRIALISATION DES SERIES PILOTES

<p>Doté/es de plusieurs années d'expérience, les modélistes suivent la mise en place de séries pilotes (industrialisation) en collaboration avec les chefs produits.</p> <p>Ces activités peuvent aussi bien se pratiquer en entreprise qu'en collaborant avec l'usine de production avant le lancement des séries pilotes.</p> <p>A4.1 MISE EN PLACE DU BARÈME DE GRADATION</p> <p>Pour chaque typologie de produit, une marque doit obligatoirement reconsidérer ses barèmes et souvent repartir de zéro de manière à s'adapter au marché ciblé de saison en saison.</p> <p>Il s'agit là d'une expertise capitale pour obtenir des vêtements adaptés à des conformations différentes et variant d'un pays à l'autre, d'où la nécessité de réexaminer ce travail chaque année en suivant l'évolution dans les tailles.</p>	<p>C9. Etablir les barèmes de gradation en améliorant les cotations des mesures de la taille standard centrale, point de départ pour l'élaboration des prototypes finaux, en analysant les barèmes des collections passées, en établissant des comparatifs avec les vêtements de la concurrence présentant des standards de coupe proches de ceux de la marque, en se basant sur les retours clients et les préconisations du service commercial, en définissant le sizing le plus efficace, afin de lancer la production finale de la collection qui permettra de faire valider au client un exemplaire de chaque taille du prototype.</p>	<p><u>Etude de cas :</u> A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e produit des barèmes de gradation adaptés en fonction de la typologie du ou des produits.</p> <p>Production n° 9 : barème des tailles du produit mis à la disposition du Jury.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de la grille de taille tient compte des morphologies des clients ciblés. - Les normes de gradations spécifiques au modèle sont indiquées. - La marge est calculée de manière à anticiper les réactions de la matière, à stabiliser les tissus et à limiter les écarts. - Dans l'ensemble de l'analyse, les résultats des méthodes de calcul employées garantissent un barème performant répondant aux attentes commerciales. - Les dernières informations sont intégrées de façon complète et exacte dans le cahier des charges.
--	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> - Identification des nouveaux impératifs de la marque basés sur les retours de ses clients, - analyse des vêtements des collections passées, - repérage des vêtements de la concurrence, - étude des grilles de tailles des précédentes collections, - choix de la taille standard centrale de la marque, - élaboration d'une grille des tailles par catégorie de produit et des mesures du prototype final élaboré, - montage test d'un produit de chaque catégorie, sur le tissu original, - essayage de chaque produit décliné dans les tailles préconisées, - contrôle et validation des prototypes testés, - ajustement du barème et dernières corrections de normalisation des tailles. 			
<p>A4.2 : PRE-INDUSTRIALISATION DES SERIES PILOTES (PETITES SERIES) Ces activités sont généralement sous-traitées en usine dotées de leurs</p>	<p>C10. Gérer les opérations de pré-industrialisation en vérifiant les dossiers techniques, les patronnages, les barèmes de</p>	<p>Etude de cas : A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e produit</p>	<p>Les documents du cahier des charges, élaborés pour les phases de pré-industrialisation des séries pilotes, sont tous intégrés sous forme numérique.</p>

<p>propres équipes techniques, techniciens produits supervisés par les chefs de production.</p> <p>Cette étape de pré-industrialisation est déterminante pour assurer le succès de la dernière phase de production de la collection.</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérification et mises au point des dernières modifications éventuelles des prototypes testés par taille, - mise au point des dossiers techniques industriels (dessins à plat et fiches techniques, documents informatifs, gammes et tests matières, barèmes de gradation des tailles), - mise au point de la gamme de fabrication (spécificités techniques et calcul du temps des opérations de montage) pour chaque prototype, - actualisation des nomenclatures réalisées par l'usine, listant les composants à mettre en œuvre aux différentes étapes de la gamme de fabrication, ainsi que leur quantité, - contrôle de la rentabilité du placement pour les petites séries, - communication avec le chef produit, en français et en anglais. 	<p>gradations, les gammes de fabrication et nomenclatures de montage, en tenant compte des moyens à disposition et des impératifs du calendrier de production et de mise sur le marché, en communiquant avec les sous-traitants en français et en anglais, en essayant les derniers prototypes testés par taille, en finalisant les documents techniques avec leurs éventuelles modifications afin que les coupeurs puissent optimiser les opérations de placement destinées à réduire les coûts dans cette phase de lancement des petites séries (séries pilotes).</p>	<p>un "Cahier des charges Modéliste" sur Powerpoint ou PDF, regroupant tous les documents réalisés à l'issue des différentes activités du/de la modéliste, les dessins et dossiers techniques, les synthèses, les documents informatifs, les barèmes de gradation, les patronnages digitalisés et leur placement, les gammes d'échantillons matières et coloris numérisés.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u></p> <p>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De par sa structure et son organisation, le cahier des charges correspond au cadre des activités du/de la modéliste. - Les données et informations sont précises. - Les modèles sont définis par catégorie de produits et révèlent la prise en compte des spécificités et complexités mises en relief dans les documents techniques. - Les modes de vérification des prototypes, qualité, conformité et seuils d'acceptabilité des défauts et malfaçons sont explicités. - Les dossiers techniques respectent les méthodes d'industrialisation de l'usine et permettent la fabrication des têtes de série.
---	---	---	--

<p>A4.3 INDUSTRIALISATION DES MODELES DE LA COLLECTION EN COLLABORATION AVEC LE/LA CHEF DE PRODUCTION.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi du contrôle qualité des produits, des matières premières, de l'accessoirisation, des textiles techniques et procédés d'ennoblissement innovants, - vérification des quantités de tissus et fournitures diverses, éléments de décoration et du rapport qualité-prix des produits réceptionnés, - contrôle de l'association de l'accessoirisation avec les prototypes des séries pilotes, - suivi des informations techniques, des relances, des remontées des points d'alerte en provenance de l'usine, - vérification et mises au point des dernières modifications éventuelles des prototypes testés par taille, validation du lancement de la production avec le/la Chef de production (OK Production). 	<p>C11. Réaliser le suivi des étapes d'industrialisation en assurant le contrôle des nomenclatures produits, le calcul des prix, les affectations chez les façonniers, le OK production et le contrôle qualité en gérant les séries pilotes dès réception en les ajustant, en supprimant ou en rajoutant des modèles si nécessaire, en les validant en collaboration avec le/la Chef de production, en veillant à prendre en compte les différents paramètres (moyens à disposition, calendrier de mise sur le marché) et flux d'informations (informations techniques, relances, remontées des points d'alerte en provenance de l'usine, ultimes commentaires du contrôle qualité) afin de lancer la production de la collection.</p>	<p>Entretien technique avec le Jury.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u></p> <p>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les impératifs du calendrier de production et de mise sur le marché sont pris en compte. - L'argumentation tient compte des moyens à disposition. - Les procédures de contrôle qualité et de conformité sont définies et respectent la charte éthique et environnementale. - Les actions et points de contrôle qualité sont explicités, ainsi que leur planification. - Les seuils d'acceptabilité des défauts et malfaçons sont précisés et argumentés.
---	---	---	--